

HÉBERGEMENT :

Vous devez quitter le logement familial et vous n'avez pas de solution ?

- ✓ Les personnes victimes de VIF sont prioritaires pour accéder à un hébergement d'urgence
- ✓ Appelez le **115**

RESSOURCES :

Vous êtes sans ressources suite à votre départ ?

- ✓ Selon votre âge et votre situation familiale, vous pouvez percevoir des prestations sociales
- ✓ Prenez RDV **caf.fr** ou **32 30**

Vous devez démissionner et déménager à cause des violences ?

- ✓ Vous pouvez vous inscrire à Pôle Emploi et bénéficier de l'allocation chômage avec un justificatif de dépôt de plainte
- ✓ Inscription **pole-emploi.fr** ou **39 49**

**POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ·E
par un·e ASSISTANT·E SOCIAL·E :**

Prenez RDV auprès de votre
Maison Départementale des Solidarités :

| | |
|--------------------|----------------|
| AUTUN | 03 85 86 54 44 |
| BOURBON LANCY | 03 85 89 04 97 |
| CHAGNY | 03 85 87 65 10 |
| CHALON-SUR-SAÔNE | 03 85 98 28 10 |
| CHAROLLES | 03 85 24 28 30 |
| CHAUFFAILLES | 03 85 26 48 07 |
| CLUNY | 03 85 59 03 18 |
| GUEUGNON | 03 85 85 80 20 |
| LA CLAYETTE | 03 85 28 11 56 |
| LE CREUSOT | 03 85 77 03 30 |
| LOUHANS | 03 85 75 70 20 |
| MÂCON | 03 85 21 65 00 |
| MARCIGNY | 03 85 25 40 25 |
| MONTCEAU-LES-MINES | 03 85 67 67 00 |
| PARAY-LE-MONIAL | 03 85 81 61 00 |
| PIERRE DE BRESSE | 03 85 76 32 33 |
| SENNECEY-LE-GRAND | 03 85 94 94 10 |
| TOURNUS | 03 85 32 21 70 |

Violentomètre



PROFITEZ

Une relation est saine quand votre partenaire ...

- Respecte vos décisions, vos désirs et vos goûts
- Accepte vos ami·es et votre famille
- A confiance en vous
- Est content·e quand vous vous sentez épanoui·e
- S'assure de votre accord pour ce que vous faites ensemble



**VIGILANCE,
DITES
STOP !**

Il y a de la violence quand votre partenaire ...

- Vous fait du chantage si vous refusez de faire quelque chose
- Rabaisse vos opinions et vos projets
- Se moque de vous en public
- Est jaloux/jalouse et possessif/possessive en permanence
- Vous manipule
- Contrôle vos sorties, vêtements, maquillage
- Fouille vos textos, mails, applis
- Insiste pour que vous lui envoyiez des photos intimes
- Vous isole de votre famille et de vos proches
- Vous oblige à regarder des films pornos



**PROTÉGEZ-VOUS,
DEMANDEZ
DE L'AIDE**

Vous êtes en danger quand votre partenaire ...

- Vous humilie et vous traite de folle/fou quand vous lui faites des reproches
- « Pète les plombs » lorsque quelque chose lui déplaît
- Menace de se suicider à cause de vous
- Menace de diffuser des photos intimes de vous
- Vous pousse, vous tire, vous gifle, vous secoue, vous frappe
- Vous touche les parties intimes sans votre consentement
- Vous oblige à avoir des relations sexuelles
- Vous menace avec une arme

ARRÊTONS LES VIOLENCES

Vous n'êtes pas responsable des violences que vous subissez

Vous pouvez en parler

La loi est de votre côté

Des solutions d'aide et de protection existent



ArretonsLesViolences.gouv.fr

3919
Appel anonyme et gratuit

Violences Intrafamiliales Guide de Saône-et-Loire



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

DES MESURES DE PROTECTION EXISTENT :

- ✓ Eviction du conjoint violent du domicile
- ✓ Ordonnance de protection
- ✓ Téléphone Grave Danger ...

POUR UNE AIDE JURIDIQUE GRATUITE :

Appelez FRANCE VICTIMES 71 :

- Mâcon 03 85 21 90 84
- Chalon-sur-Saône 03 85 90 04 42

CONSERVEZ des PREUVES et tous vos DOCUMENTS IMPORTANTS :

- ✓ Photos de vos blessures, SMS d'insultes ou de menaces, certificats médicaux ...
- ✓ Papiers d'identité, carte vitale, livret de famille, moyens de paiement, documents CAF, diplômes ...

Vous pouvez utiliser la plateforme sécurisée et gratuite pour enregistrer tous vos documents et la description des événements et violences que vous avez vécues :

memo-de-vie.org

Autres contacts - informations juridiques gratuites :

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : 03 85 32 42 01

Conseil Départemental d'Accès au Droit :

- Mâcon 06 40 48 40 23
- Chalon-sur-Saône 06 40 48 52 86

Maison de Justice et du Droit :

- Mâcon 03 85 21 90 83
- Chalon-sur-Saône 03 85 90 87 80

Ordre des avocats :

- Mâcon 03 85 38 75 79
- Chalon-sur-Saône 03 85 48 18 68

Tribunaux Judiciaires :

- Mâcon 03 85 39 92 00
- Chalon-sur-Saône 03 85 93 77 00

☎ 17 *

DÉPOSER PLAINTE :

Vous pouvez le faire en vous rendant en gendarmerie ou commissariat

Les policiers et gendarmes sont dans l'obligation de prendre votre plainte, même si vous n'avez pas de certificat médical.

Vous avez le droit d'être accompagné de la personne de votre choix (proche, avocat, membre d'une association spécialisée, interprète ...)

Si vous ne souhaitez pas déposer plainte, il est tout de même important de signaler les violences en faisant une déclaration sur main courante (police) ou procès verbal de renseignement judiciaire (gendarmerie).

Vous pouvez prendre RDV avec une **Intervenante Sociale en Commissariat ou Gendarmerie (ISCG)** qui pourra vous orienter, et vous accompagner autour de la prise de plainte si vous le souhaitez :

Autun / Le Creusot 06 62 37 43 49

Chalon-sur-Saône 0 800 800 071

Le Grand Chalon 06 20 52 32 60

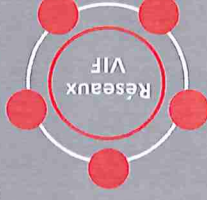
Charolais-Brionnais 07 56 05 19 17

Louhannais 07 57 12 73 71

Mâcon 07 56 05 80 08

Mâconnais-Beaujolais 06 21 89 69 14

Montceau-les-Mines 06 74 58 05 82



En Saône-et-Loire, des RESEAUX VIF (Violences IntraFamiliales) regroupent tous les partenaires (associations spécialisées, professionnels de santé, services sociaux, forces de l'ordre...) afin d'accompagner les victimes dans une prise en charge globale.

* Pour les personnes sourdes ou malentendantes, tous les

LES VIOLENCES peuvent être :

✓ **Verbales** : insultes, cris, silences prolongés

✓ **Psychologiques** : dénigrement, humiliation, chantage, menaces, harcèlement, manipulation

✓ **Physiques** : gifles, cheveux tirés, bousculades, empoignades, étranglements, coups

✓ **Sexuelles** : tout acte sexuel non consenti (avec ou sans pénétration), viol, agression sexuelle, mutilation sexuelle, exploitation sexuelle

✓ **Economiques et administratives** : contrôle ou appropriation de l'argent, des papiers d'identité et autres documents administratifs

VOUS ÊTES VICTIME

que faire?

EN PARLER

à des proches et/ou à des professionnelles :

Ligne départementale

d'écoute et d'orientation :

03 85 41 42 42

Accueil des victimes :

Accueil de jour l'Écluse :

- Chalon-sur-Saône

Lieux d'Écoute d'Accueil

Prenez RDV au

- Mâcon

- Louhans

Prendre RDV avec votre MEDICIN

ou aller aux URGENCES :

Faire constater vos blessures physiques et/ou vos traumatismes psychiques

☎ 15 *

ou

☎ 112 *